La Commission Européenne accorde un répit de 2 ans à la France pour ramener son déficit à 2% du PIB.

AUSTÉRITÉ EN EUROPE : LE TOURNANT

Le piège du déficit structurel

- Un raisonnement inexact
  - Aucune relance d'activité
  - Ne limite pas les déficits publics conjoncturels
  - Diminue les déficits structurels
- Mesurer le déficit structurel
  - Dépend du PIB potentiel d'un pays
    - C'est-à-dire sa capacité théorique à produire des richesses compte tenu de la main-d'œuvre disponible, de ses capacités de production...
  - Difficile de le mesurer
    - Un PIB qui baisse
    - Chômeurs de longue durée = formation lourde
    - Les usines et entreprises qui ont fait faillites ne sont plus là pour repartir
- Passage à l'action ?
  - Nouvelles mesures nécessaires
  - Réparer cette politique
  - Réduire l'endettement public

Le rapport de force à changé

- Pourquoi?
  - Échec des politiques d'austérité menées depuis 2010
  - Zone euro en récession depuis 2012
  - Explosion du chômage
- Révolte
  - Désendettement des acteurs économiques impossibles
  - Les pays ne tolèrent plus cette politique
    - Défendeur d'une politique d'austérité
    - Mario Monti battu lors des législatives
    - La France dénonce la politique d'Angel Merkel
    - Critiques en Allemagne même
- Point de bascule
  - Gouvernement des Pays-Bas
    - Modèle en matière de rigueur
    - Un déficit public qui excède les 3%
    - Refuse de poursuivre des mesures de rigueur !
  - Décision de Jeroen Dijsselbloem
    - Ministre des finances néerlandais
    - Président de l'Eurogroupe !

Pas vraiment une bonne nouvelle

- Ralentissement économique
  - La commission reconnaît ainsi l'échec de sa politique
  - Impossible de réduire les déficits
  - Endettement public toujours aussi important
    - Effet boule de neige
- Mauvaise gestion
  - Crise de la zone euro
    - Gestion trop moralisatrice ?
    - Mauvaise politique budgétaire ?

L'effet paradoxal du durcissement des règles

- Le renforcement
  - 6 packs
    - Gouvernance
    - Stabilité
    - Coordination
  - Graves sanctions imposées
    - Quasi automatique
    - Nécessite une majorité qualifiée des ministres européens pour s'y opposer
- Un effet inverse
  - Des objectifs inatteignables
    - Risque d'une grave crise politique
  - Autorité de la Commission affaiblie
  - Plus qu'un an de mandat
    - Ne veut pas prendre la responsabilité